



Communiqué de presse

2 octobre 2020

La BCE intensifie ses travaux sur un euro numérique

- Un groupe de travail de haut niveau de l'Eurosystème publie son rapport sur un euro numérique
- L'Eurosystème doit se préparer au lancement éventuel d'un euro numérique
- Une consultation publique et des expérimentations vont débiter

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour un rapport détaillé concernant l'émission éventuelle d'un euro numérique, établi par le groupe de travail de haut niveau de l'Eurosystème sur la monnaie numérique de banque centrale et approuvé par le Conseil des gouverneurs.

Un euro numérique serait une forme électronique de monnaie de banque centrale qui, à l'instar des billets de banque, permettrait à tous – ménages comme entreprises – d'effectuer leurs paiements quotidiens rapidement, facilement et en toute sécurité. Il existerait parallèlement aux espèces, sans les remplacer. L'Eurosystème continuera dans tous les cas d'émettre des espèces.

Christine Lagarde, présidente de la BCE, a déclaré : « L'euro appartient aux Européens et notre mission est d'en être le gardien. Les Européens se tournent de plus en plus vers le numérique dans leurs modes de consommation, d'épargne et d'investissement. Notre rôle consiste à préserver la confiance dans la monnaie. Cela suppose de veiller à ce que l'euro soit adapté à l'ère numérique. Nous devons nous tenir prêts à émettre un euro numérique si cela s'avère nécessaire. »

Le groupe de travail de l'Eurosystème, qui rassemble des experts de la BCE et des 19 banques centrales nationales de la zone euro, a identifié plusieurs scénarios dans lesquels l'émission d'un euro numérique s'imposerait. Ils comprennent les situations suivantes : hausse de la demande de paiements électroniques dans la zone euro rendant nécessaire un moyen de paiement numérique sans risque à l'échelle européenne ; forte diminution du recours aux espèces dans la zone euro ; lancement, à l'échelle internationale, de moyens de paiement privés qui soulèveraient des questions prudentielles et menaceraient la stabilité financière et la protection des consommateurs ; large utilisation de la monnaie numérique émise par des banques centrales extérieures à la zone euro.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Fabio Panetta, membre du directoire de la BCE et président du groupe de travail, a indiqué : « Les technologies et l'innovation font évoluer nos modes de consommation, de travail et de communication. Un euro numérique soutiendrait les efforts de l'Europe visant à stimuler continûment l'innovation. Par ailleurs, il contribuerait à notre souveraineté financière et renforcerait le rôle international de l'euro. »

Un euro numérique protégerait le bien public que l'euro offre à tous les citoyens, à savoir un accès gratuit à un moyen de paiement simple, crédible, sans risque et universellement accepté. Il poserait également plusieurs défis, que l'Eurosystème peut relever avec des stratégies de conception adaptées.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas encore pris de décision quant au lancement d'un euro numérique.

L'Eurosystème consultera largement les citoyens, le monde universitaire, le secteur financier et les autorités publiques afin d'évaluer minutieusement leurs besoins, leurs attentes et leurs craintes concernant l'émission d'un euro numérique. Une consultation publique s'ouvrira le 12 octobre.

Des expérimentations débiteront en parallèle, sans préjudice de la décision finale.

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [Alexandrine Bouilhet](#) (tél. : +49 172 174 93 66).

Notes :

- Lien vers le rapport sur le [site Internet de la BCE](#)
- Portail : [Un euro numérique](#)